

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 355 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX					
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 041	768	819	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
1 024	756	794	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
441	325	320	dont : Impôts Locaux	43,03	40,36
174	128	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
-17	-13	50	Autres impôts et taxes	-1,69	6,31
143	105	149	Dotation globale de fonctionnement	13,92	18,74
214	158	74	Autres dotations et participations	20,86	9,27
2	1	2	dont : FCTVA	0,19	0,31
33	25	61	Produits des services et du domaine	3,26	7,65
1 002	739	665	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
975	719	630	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
533	393	284	dont : Charges de personnel	54,66	45,14
229	169	204	Achats et charges externes	23,49	32,36
22	16	14	Charges financières	2,23	2,27
35	26	44	Contingents	3,60	6,95
100	74	23	Subventions versées	10,26	3,63
39	29	154	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT					
72	53	398	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	65	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	16,27
25	18	92	Subventions reçues	34,50	23,21
4	3	15	Taxe d'aménagement	5,02	3,69
17	13	40	FCTVA	24,20	9,99
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
246	182	398	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
136	101	299	dont : Dépenses d'équipement	55,41	74,95
91	67	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	36,93	18,37
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,05
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
174	128	1	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	-0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
174	128	0	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 355 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

-134	-99	153	Résultat d'ensemble = R - E		
			AUTOFINANCEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
69	51	173	Excédent brut de fonctionnement	6,77	21,82
50	37	164	Capacité d'autofinancement = CAF	4,84	20,69
-41	-30	91	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	-4,03	11,48
			ENDETTEMENT	<u>en % des produits CAF</u>	
898	663	584	Encours total de la dette au 31 décembre N	87,71	73,56
846	624	569	Encours des dettes bancaires et assimilées	82,56	71,63
846	624	568	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	82,56	71,57
113	83	86	Annuité de la dette	10,99	10,89
472	348	518	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 355 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE						
Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations						
Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
44	33	175	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	-	-	-
872	643	938	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
56	41	65	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0
Les taux et les produits de la fiscalité directe locale						
Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)	
9	7	22	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	20,62	12,69	
302	223	327	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	34,66	34,89	
			Effet du coefficient correcteur :			
71	53	-	>>> Communes sous-compensées (+)	-	-	
0	0	-	>>> Communes surcompensées (-)	-	-	
373	275	-	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-	
35	26	-	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
20	15	29	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	36,27	43,76	
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00	
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00	
0	0	-	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-	
Les produits des impôts de répartition et la fraction de TVA						
Produits des impôts de répartition			Taxe			
0	0	0	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	-	-	
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-	
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-	
Fraction de TVA			Taxe			
0	0	0	Fraction de TVA (uniquement pour la Ville de Paris)	-	-	